

Information médias actuelle – à l’approche de l’édition 2012 du salon Swissbau

Poids économique des marchés de construction **Adieu emplois et places d’apprentissage : voici le dumping des prix!**

Les entreprises suisses de construction métallique se distinguent aux niveaux national et international par la qualité. Elles transforment des matériaux recyclés et investissent dans la relève, dans les innovations et dans les emplois. Grâce à des regroupements en communautés de travail, elles peuvent aussi déployer rapidement d’importantes capacités. Mais une pratique d’adjudication à court terme, entre autres des pouvoirs publics, à des fournisseurs étrangers peu coûteux met en péril une branche dotée d’un potentiel de croissance et risque d’entraîner des dommages économiques. C’est pourquoi l’association patronale et professionnelle Union Suisse du Métal (USM), le Centre suisse de la construction métallique et Promotion Acier Suisse exhortent les maîtres d’ouvrage et les politiques à adopter une pratique d’adjudication durable et axée sur l’avenir.

Passer la frontière pour acheter pas cher, c’est à la mode. La situation économique dans les pays voisins, la force du franc et la proximité géographique du sud de l’Allemagne, de la France, de l’Italie et de l’Autriche suscitent la convoitise d’entreprises de ces pays, qui voient leurs carnets de commandes, leurs bénéfices et



Bâtiment scolaire de Leutschenbach à Zurich : récompensé par le European Steel Design Award 2011

leurs chances d’avenir s’amenuiser sur le plan national et qui recherchent des solutions immédiates. Quoi de plus logique pour elles, donc, que d’aller chercher des marchés dans une Suisse de plus en plus chère et largement sécurisée ? On peut y faire des bénéfices en des temps où il est impossible de débloquer un seul euro en Europe ; et le donneur d’ordre suisse a quand même l’impression d’avoir fait une bonne affaire. À Berne, Bâle, Lucerne ou Zurich, les maîtres d’ouvrage suisses, privés et publics, se frottent les mains, le budget est allégé. Dans ces cas-là (et uniquement dans ces cas-là) tout va de nouveau très bien ! Et au-delà de la frontière, les entrepreneurs se réjouissent aussi car la survie est assurée pour les prochains mois, pas de licenciements à annoncer. Même les apprentis peuvent continuer à être formés... un moyen efficace de contrer l’augmentation du chômage des jeunes Allemands.

Après l’ivresse du dumping, des décennies de maux de têtes

Grisés par ce dumping des prix, les donneurs d’ordres suisses en oublient qu’il est à l’origine d’une spirale négative qui, au final, les touchera aussi directement, eux et leur environnement. Et cela fera très mal. Le voilà qui vient en effet d’ensevelir la future place d’apprentissage de notre filleul, la formation de notre fille, les recettes fiscales de notre commune, de la Fédération, du canton et de l’église ainsi que notre propre avoir de vieillesse. De fait, l’attribution de marchés à des fournisseurs étrangers à bas prix revient à importer en Suisse la crise économique des pays voisins. Qui n’a pas de commandes rentables, n’est pas en mesure de former, de créer des emplois, de payer des impôts ni d’investir dans les innovations – en tout cas pas dans son propre pays. Ces mécanismes, on les retrouve notamment dans la construction métallique.

La Suisse n’est pas une spécialiste de la construction métallique comme l’Allemagne ou la Suède. Au classement européen, la construction métallique suisse ne se situe qu’à la 16^e place. Mais la branche dispose dans notre pays d’un potentiel de croissance. Promotion Acier Suisse tablait en 2009 sur des taux de croissance annuels de 3 %. Jusqu’à récemment, la branche n’a cessé de se redresser chaque année et de créer de nouvelles places de travail et d’apprentissage. Gregor Saladin, directeur de l’Union Suisse du Métal (USM) et membre actif de longue date de *constructionsuisse* confirme : « Par l’intermédiaire du fonds de formation professionnelle, nos 1’850 sociétés membres financent la promotion de la relève. Ne serait-ce que dans la construction métallique, nous avons pu créer ces dernières années un quart de places d’apprentissage en plus, soit environ 800. » Evelyn C. Frisch, arch. dipl. EPF et directrice du Centre suisse

de la construction métallique, confirme ces perspectives prometteuses : « Depuis dix ans, la Suisse construit de plus en plus en acier. Et la culture du bâtiment suisse voit émerger des édifices en acier de plus en plus nombreux et de plus en plus intéressants, comme le montrent les ouvrages spectaculaires du Prix Acier 2011 ou encore les constructions métalliques suisses récompensées tous les deux ans par le European Steel Design Award dont notamment, cette année, le bâtiment scolaire de Leutschenbach, à Zurich. » Beaucoup d'arguments parlent en faveur de la construction métallique. Comme le dit Stefan Hirt, entrepreneur prospère à l'international et président de l'Association professionnelle construction métallique ainsi que du comité central de l'USM : « L'acier est un matériau qui permet d'obtenir les meilleures valeurs statiques sur les plus petites sections géométriques. Cela nous procure un avantage non seulement sur le plan esthétique, mais aussi en termes d'espace. De plus, l'acier dispose d'un cycle de vie infini. Le recours à l'acier dans la construction permet de ménager les ressources. L'acier est fondu ; filtré, le léger traitement de surface s'évapore. À la fin du processus, 99,9 % du matériau peuvent être réutilisés. En outre, les architectes apprécient, pour la plupart, la finesse de ce matériau. »

Qualité et innovation : deux atouts des charpentes métalliques suisses

À l'échelle internationale, la construction métallique jouit d'une excellente réputation. Richard Nägeli, CEO et président du conseil d'administration de la société Tuchs Schmid AG à Frauenfeld, en est témoin. Tuchs Schmid a déjà remporté pas moins de 18 prix pour l'excellence de ses projets de construction en acier et verre. L'entreprise a par ailleurs reçu quatre fois le prix européen de la construction métallique. En Grande-Bretagne, Tuchs Schmid s'est vu attribuer le prix du Royal Institute of British Architects (Riba Award). Il estime que : « Le succès d'entreprises de construction métallique suisses repose sur un avantage des sociétés suisses en termes de performances vis-à-vis de la concurrence locale et/ou une grande force d'innovation lors de projets extraordinaires. La grande compétence des constructeurs métalliques suisses est donc incontestée et ne peut être une raison de favoriser une entreprise étrangère en Suisse. » Mais il n'y a pas que Tuchs Schmid. Les entreprises de construction métallique Sottas de Bulle et Wetter AG de Stetten luttent également sur les marchés européens avec les conséquences du franc fort. Richard Nägeli confie : « Dans notre principal pays d'exportation, la Grande-Bretagne, nos prix se sont renchérissés de 80 % par rapport à avant la crise financière. » Markus Amsler, patron de la société Jakem AG, qui exporte depuis les années 70 et qui a exécuté des commandes d'un volume de CHF 20 millions au cours des quatre dernières années : « Actuellement, la livre sterling vaut environ CHF 1.45. Avant l'affaire Lehmann, elle valait environ CHF 2.–, elle avait même atteint CHF 2.40. Pour que les commandes restent prévisibles, il faudrait que le cours se stabilise autour de CHF 1.90 ou CHF 2.–.



PRIX ACIER 2011 pour le Pont du Langensand à Lucerne – maître d'ouvrage : ville de Lucerne/office des ponts et chaussée et CFF SA – réalisé par une entreprise de construction métallique suisse.

Dumping des prix = dumping des salaires + risque d'accidents

Dans l'ensemble, les constructeurs métalliques suisses sont principalement actifs sur le territoire, leur part d'exportation est plutôt modeste. La situation actuelle de l'euro implique que les constructeurs métalliques suisses aient de plus en plus souvent affaire à la concurrence étrangère en Suisse. À titre d'exemple, la façade du nouveau stade de Lucerne a été réalisée par une entreprise chinoise. Mais ce sont de plus en plus souvent les concurrents des régions limitrophes qui tentent de s'imposer en Suisse. Face à la conjoncture actuelle, avec la situation difficile en Europe sur le plan de la dette et des finances, et la force du franc suisse qui en découle, les constructeurs métalliques suisses ont de plus en plus de mal à se protéger des entreprises étrangères qui pénètrent sur le marché suisse. Alain Revaz, de l'entreprise de construction métallique éponyme à Sion, « constate que les entreprises françaises ont beaucoup plus de facilité à venir en Suisse que le contraire. Non seulement le prix, mais aussi d'autres conditions cadres nous rendent la tâche difficile. »

D'un point de vue purement juridique, la peur d'un dumping des salaires à cause des entreprises étrangères et de leurs employés est injustifiée. Mais il y a toujours des brebis galeuses. En 2010, quelque 2'000 contrôles sur le marché du travail ont été réalisés à l'échelle suisse pour le compte de la Commission paritaire nationale pour les métiers du métal. Des infractions ont été constatées dans 35 % des cas. Christoph Andenmatten, secrétaire de la CPNM, analyse les résultats des contrôles de chantiers. « Il arrive régulièrement que les entreprises de construction étrangères compensent leurs prix bas par un dumping salarial ou un manque de sécurité sur les chantiers. Les salaires minimaux, en particulier, se situaient parfois nettement en dessous de la normale. Des salaires horaires de l'ordre de huit ou neuf euros pour des professionnels ne sont pas rares. » Markus Amsler, directeur de la société de construction métallique Jakem AG, se montre lui aussi inquiet face au dumping des salaires pratiqué sur les chantiers, comme dans l'installation d'incinération des déchets de Berne : « Cette situation est intenable. Les choses doivent changer ! Sinon, nous serons nous aussi, entrepreneurs suisses, obligés un jour de payer des salaires de

misère à des groupes étrangers pour effectuer les travaux de montage et de soudure, afin de pouvoir subsister dans cette guerre des prix. » Richard Nægeli craint en outre que cette guerre des prix se répercute de plus en plus sur la qualité, entraînant des écroulements et de graves dommages aux constructions. « Si la pression incessante sur le prix des yogourts a eu pour conséquence la vente de pots plus petits au même prix, les programmes de réduction des coûts dans le bâtiment risquent d'entraîner une dégradation des compétences. La spirale infernale *priorité à la baisse des prix*, réduction des prestations, dommages consécutifs, réglementation supplémentaire est attisée inutilement et ne prend pas le mal à la racine. »

La pratique d'adjudication publique régit aussi l'économie nationale

Malheureusement, la mentalité du « moins cher possible » a également gagné les pouvoirs publics. Cela a des conséquences sur l'économie nationale. En effet, la Confédération et les cantons accordent chaque année des marchés mis au concours publiquement pour un montant de l'ordre de CHF 40 milliards. Dans la

« **Le bon travail a son prix** » Andreas Marti, d'Oftringen, est l'un des quelque 650 jeunes qui optent chaque année pour un apprentissage dans la construction métallique. Il a sa maturité en poche, mais ne voulait pas directement se lancer dans les études. Il a donc décidé de se pencher sur la pratique. Un collègue lui a parlé du métier de dessinateur-constructeur sur métal. A. Marti explique ce qui le fascine dans cette branche : « On travaille des détails techniques qui ne se remarquent pas à première vue. Je trouve fascinant de regarder une façade et de savoir exactement de quoi elle est faite. » Ce qu'il préfère, c'est travailler sur des constructions métalliques comportant des éléments en verre. Après quelques années d'expérience dans le métier, il envisage de faire des études d'ingénieur en bâtiment. Et il sait quel adulte il ne veut pas être : « Je ne veux pas que les actes soient trop déterminés par l'argent. Le principe « pas cher plutôt que bon marché » ne me plaît pas du tout. Le bon travail a son prix. Il faudrait respecter ce principe. »

branche du bâtiment, un tiers des marchés environ provient des pouvoirs publics. Selon Markus Amsler, « Si les décrets relatifs aux soumissions de la Confédération et des cantons étaient encore valables comme dans les années 60 et 70, les offres dumping seraient exclues. » Mais à l'heure actuelle, le prix reste le critère déterminant dans les adjudications. Exemple : l'adjudication des tramways de la BVG au Canada. Même si la qualité, le respect des délais et la formation des apprentis sont des critères pris en compte, ils ne font généralement pas basculer la décision finale en faveur d'un fournisseur cher. Les aspects écologiques en revanche, comme la longueur des transports en provenance de l'étranger, sont aujourd'hui considérés comme des obstacles à la concurrence et ne sont pas admis. Et les tribunaux administratifs ne vérifient plus aujourd'hui les soupçons d'offres dites « dumping ». Cet argument a tout simplement disparu des décrets relatifs aux soumissions. Il est par conséquent permis de soumettre des offres alignées sur le coût de production ou sur les coûts marginaux, voire en dessous de tout cela. Autrefois, cela était explicitement interdit selon l'argument qu'une société devait faire des bénéfices et pouvait effectuer des amortissements pour réinvestir – dans des collaborateurs, des machines et des appareils. Ce changement de position est visible dans la comparaison du décret relatif aux soumissions des années 70 et le décret actuel du canton de Berne. Dans la

procédure d'évaluation, on supprimait autrefois de la liste l'offre la plus chère et l'offre la moins chère. En France, on envisage de revenir à ce système. Markus Amsler : « Si les offres dumping continuent à être admises en Suisse pour les soumissions publiques, il ne sera plus possible d'investir dans la qualité, les machines, les appareils et les collaborateurs. »



Constructeurs métalliques lors de la formation sur l'énergie solaire de l'USM au Centre de Foires de Zurich.

Or, ce sont justement ces investissements qui garantissent la force d'innovation de la Suisse, notamment dans le domaine de l'énergie. Umberto Colicchio, membre du comité de Promotion Acier Suisse : « Les politiques énergétiques européenne et suisse mettent la branche de la construction à rude épreuve. On demande des innovations. Cela implique notamment que les constructeurs métalliques créent des liens avec d'autres branches et trouvent de nouvelles solutions concernant les éléments producteurs d'énergie comme les façades ou les pièces de balustrades. En tant qu'entrepreneur dans la construction métallique, il est donc utile de se former dans les technologies solaires. Et c'est chose faite : ne serait-ce que depuis mars 2011, 160 constructeurs métalliques ont participé à une des formations sur l'énergie solaire proposées par l'Union Suisse du Métal. D'autres cours

sont prévus. Les investissements des entreprises dans le savoir-faire sont considérables ! » Le marché compte d'ailleurs déjà des balustrades ou des façades intégrant la technologie solaire. Les entrepreneurs suisses investissent également dans du personnel qualifié. Et le succès est au rendez-vous : le constructeur métallique suisse Thomas Zurfluh vient tout juste de gagner la médaille d'argent aux

WorldSkills de Londres ! Le vice-champion du monde a été inlassablement soutenu par son employeur, la société Ruch AG, lors de sa préparation. La société Tuchs Schmid AG s'engage elle aussi, tout comme des centaines d'autres constructeurs métalliques, dans la promotion de la relève. Cette année, elle a reçu le prix PME du PLR pour ses efforts fournis dans la formation professionnelle. La société H. Wetter AG de Stetten propose même sa propre entreprise de formation. Car elle croit en l'avenir de la branche suisse de la construction métallique.

La flexibilité en matière de capacités

Hanspeter Wetter, président et délégué du conseil d'administration de l'entreprise éponyme commente : « L'industrie et la production des PME sont des atouts fondamentaux d'une économie nationale. Durant la crise financière de 2008, la Grande-Bretagne nous a montré à quel point les économies nationales qui ne misent que sur les services pouvaient être fragiles. L'artisanat, l'ingénierie et l'innovation sont indispensables à la survie de la Suisse. » Les crises économiques du passé ont montré avec quelle robustesse et quelle flexibilité certaines PME suisses savaient réagir, même dans des conditions cadres difficiles. Et avec quel dynamisme la branche du bâtiment fonctionne en tant que moteur du développement économique. Il serait fatal d'entraver ce moteur par une réflexion à court terme dans la pratique d'adjudication. Mais quelles sont les performances de la branche suisse de la construction métallique en cas de délais brefs et de gros volumes ? Markus Amsler, et son entreprise Jakem AG, a décroché, en collaboration avec d'autres constructeurs métalliques, de très grands marchés tels que le Unique Airside Center ou la Halle 1 du Centre de Foires de Bâle : « Grâce à la communauté de travail, les entrepreneurs peuvent se réunir en consortium pour réaliser une mission en commun. La communauté de travail a une longue tradition en Suisse et elle est exploitée avec beaucoup de succès dans tous les domaines de la construction. Elle est avantageuse pour le donneur d'ordre dans la mesure où les partenaires de la communauté de travail sont solidairement responsables. C'est une sécurité supplémentaire pour le maître d'ouvrage, particulièrement bienvenue lors de projets d'envergure. » Richard Nägeli, CEO de Tuchs Schmid AG : « En suisse, la collaboration est caractérisée par certaines conditions cadres sur lesquelles on peut compter. Certes, les négociations sont âpres et le langage incisif, mais normalement on arrive à tomber d'accord. Il est très mal vu chez nous que les juristes soient déjà présents à la réunion de lancement du projet. »



Le constructeur métallique Thomas Zurfluh a décroché la médaille d'argent aux championnats du monde à Londres.

smu.ch, metallbauer.ch, go4metal.ch, stahlpromotion.ch, szs.ch, tuchs Schmid.ch, revaz.ch, jakem.ch, sottas.ch, wetter-ag.ch, hirtmetallbau.ch

*Informations supplémentaires, photos, interlocuteurs pour les interviews :
Iris Wirz c&p communications, Minervastrasse 149, 8032 Zurich, tél. 043 500 52 88,
szs@iriswirz.com*